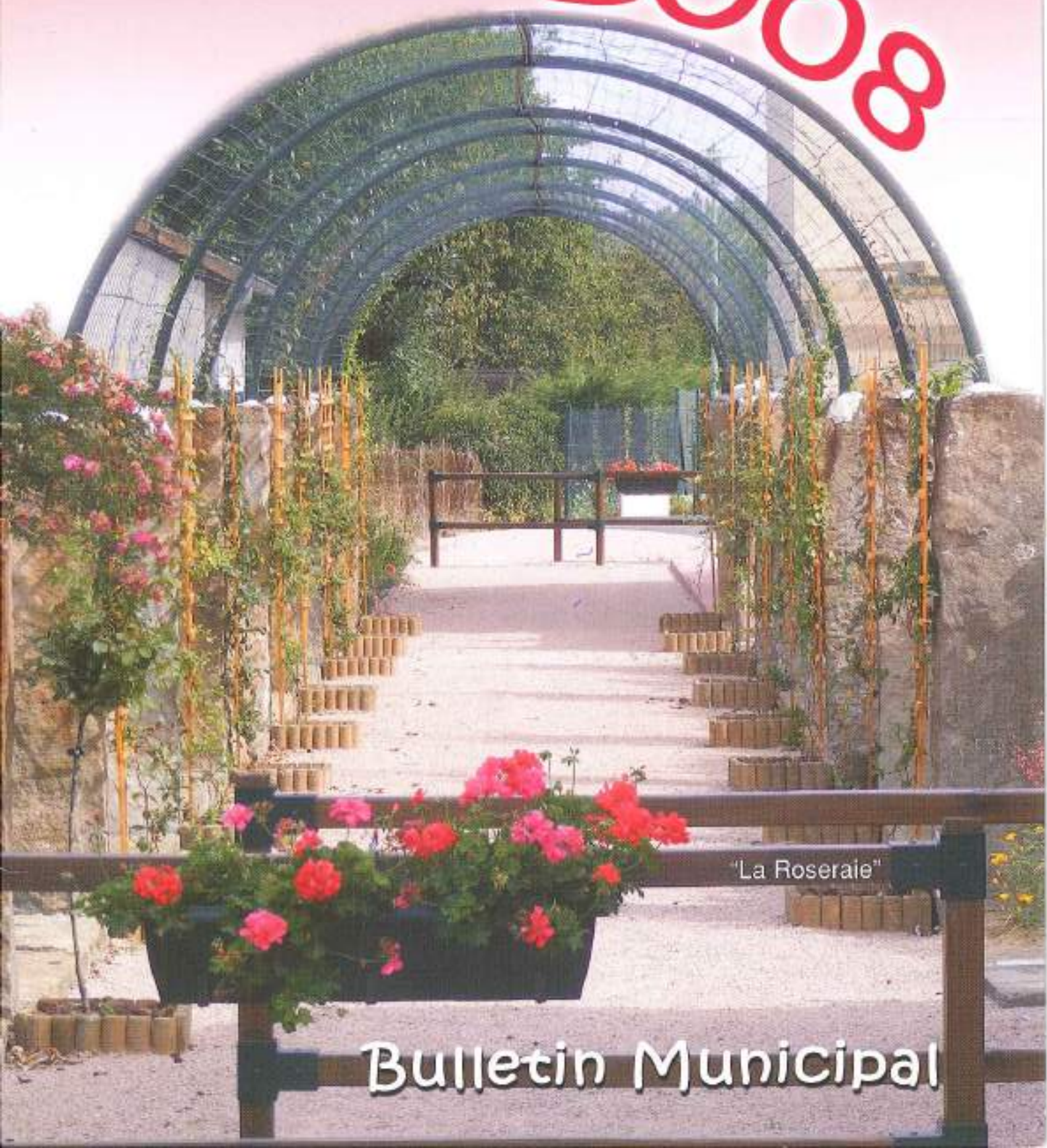


Hauterive

2008



"La Roseraie"

Bulletin Municipal

ROUGERON & Fils S.A.R.L.

- SABLIERES
ET TRAVAUX PUBLICS
- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- TRANSPORTS

63310 ST-SYLVESTRE PRAGOULIN
Tél. 04 70 59 01 17
Fax 04 70 59 13 85
rougeron.fils@wanadoo.fr



ad

auto**d**istribution

GARAGE LAPLACE FRÈRES

- Toutes réparations
- Véhicules de prêt

5, avenue Vichy - 03200 ABREST
Tél. 04 70 98 06 42 - Fax 04 70 96 05 73

TIVAGRAIN sarl

négoce agricole



Vente aux
particuliers

Jardin - Végétaux - Vêtements
Alimentation animale - Elevage
Déco - Cadeaux

1, avenue de la Limogne
63310 VILLENEUVE LES CERFS
Tél. 04 70 41 51 05



ELECTROMENAGER - TV - HI-FI - VIDEO
PROXI
CONFORT

GRELET ELECTRICITE

Electricité générale - Electroménager
Chauffage - Climatisation

Les Graves - 63310 St Sylvestre Pragoulin

Tél & Fax • 04 70 59 05 11

L'INFORMATIQUE POUR TOUS



Ventes
PC - Portable

Solution réseau
Installations
Réparations

Professionnels
Particuliers

23, rue de Paris - 03200 VICHY
Tél. 04 70 31 68 42 - Fax 04 70 31 68 84
bonvincomputer@wanadoo.fr

Transports médicaux assis autorisés
Toutes distances
Commune de Stationnement
St-Priest-Bramfant

Chris Taxi

Tél-Fax : 04 70 59 14 32 - Port. 06 10 23 32 32
63310 St Priest Bramfant
Debost Christine

- CONSTRUCTION
- RENOVATION
- BATIMENT
- MAISONS INDIVIDUELLES
- TOUS TRAVAUX
DE MACONNERIE



SARL SERONDE HENRI

DEPOT : 20 ROUTE DE LA MAISON BLANCHE - 03270 MARIOL
TÉL - FAX : 04 70 59 49 57
SAPT 03300 ESCUOTOUX

45 ans d'expérience à votre service !

Menuiserie

E.U.R.L.

A.B.M.C. FRADIN

Agencement Intérieur
Mobilier Bureau
Cuisines - Salles de Bains

Tél. 04 70 59 97 90 - Fax 04 70 32 57 36
42 rue de Navarre
03700 BELLERIVE SUR ALLIER



L'équipe municipale à qui vous avez fait confiance en mars dernier s'est attelée à la tâche sans perdre de temps pour poursuivre ou terminer les programmes d'investissements initiés au cours du précédent mandat et pour en lancer de nouveaux conformément aux engagements pris pendant la période électorale.

Certes, la crise économique qui se profile nous conduit à rester prudents pour, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, éviter d'endetter la commune dans des proportions insupportables pour ses contribuables.

Nous sommes assez sereins pour l'avenir. Les bâtiments communaux sont bien entretenus et la plupart rénovés, les voiries sont en bon état et ne nécessiteront pas, sauf coup dur, de grosses réparations dans l'immédiat. Les projets prévus dans le contrat sur 5 ans d'aménagement du bourg sont chiffrés, les subventions accordées et le financement étudié.

Reste l'ouverture à l'urbanisation des zones NA du bourg. Une zone va se faire sans tarder rue de la gare à la suite des logements locatifs du groupe CARRERE.

Par contre, la commune avait la possibilité de se porter acquéreur des terrains de la succession « MOULIN » entre la mairie et la rue de la poste mais, compte tenu des problèmes que rencontre le secteur de l'immobilier aujourd'hui, le Conseil Municipal a décidé de différer cet achat à une date ultérieure et pas avant que les lots de la rue de la gare, une fois viabilisés, ne soient commercialisés.

La commune continue à être très impliquée dans la communauté d'agglomération. Le BIOPARC reste une des zones industrielles d'intérêt communautaire et fait donc toujours l'objet d'un suivi sérieux pour un accueil de

qualité des futures entreprises. Les tranches d'assainissement ne vont pas aussi vite que nous le souhaiterions mais nous essayons de faire le « forcing » chaque fois que nécessaire pour prolonger notre réseau dans les secteurs urbanisés non encore desservis.

Les dépenses de fonctionnement ont tendance à augmenter plus vite que les recettes. Je pense que je n'apprends rien à personne en disant que le coût de l'énergie est le poste qui a le plus évolué au cours des derniers mois. Tout a été fait depuis longtemps pour isoler les bâtiments et utiliser au mieux les véhicules et matériels communaux. La seule économie que nous pouvons dans l'immédiat faire et qui répond parfaitement aux attentes du « grenelle » de l'environnement, c'est, d'une part, de limiter la durée de l'éclairage public en éteignant les lampes sur les voies publiques où il n'y a pas de dangers et, d'autre part, de changer les foyers lumineux vieillots et, de surcroît, gourmands en puissance électrique. Une opération de remplacement est d'ores et déjà programmée pour la quarantaine de foyers lumineux des lotissements « La Prairie » et « Le Colombier » et une étude est en cours pour ne plus faire fonctionner l'éclairage public sur une bonne partie de la commune entre minuit et 4 ou 5 heures du matin.

Une bonne gestion des finances communales, des investissements pour un développement harmonieux de notre commune, une écoute attentive à vos attentes, voilà en quelques mots la ligne directrice du nouveau Conseil Municipal dans la continuité de ce qui a été fait par les municipalités successives.

Et il me reste à l'approche des fêtes de fin d'année à vous souhaiter de terminer 2008 dans la joie et la bonne humeur et de commencer 2009 avec la réalisation de tous vos projets. Ce sont mes plus chers désirs pour vous et vos proches.

Didier CORRE

L'Equipe municipale vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2009.



103 ANS...

Mlle Jeanne GIRARDON a fêté ses 103 ans. Toujours à l'écoute mais attristée par la perte de sa meilleure amie Mlle Claude Du Ligondés.

Cérémonie des vœux 2009

La cérémonie des vœux aura lieu
le Samedi 10 janvier 2009 à 11 heures à la mairie.
L'ensemble des Hauterivois, et plus
particulièrement les nouveaux habitants,
sont cordialement invités à venir déguster,
en clôture de la cérémonie,
la galette des Rois.



Conseil Municipal

MAIRE	CORRE	Didier	04.05.1958	Agriculteur	48 route de St Priest
1ère adjointe	CAUCHARD	Claudine	02.12.1953	Secrétaire	4 rue des Bourses
2e adjoint	DELABRE	Serge	17.06.1955	Comptable	7 rue de la République
3e adjointe	DERENCHY	Brigitte	19.06.1956	Mère au foyer	9 rue des Rossignols
4e adjoint	THEVENON	Joël	09.10.1944	Retraité ouvrier	9 rue de la Liberté
Conseillère	BEAUDON	Renée	23.04.1937	Retraîtée secrétaire	18 rue de la République
Conseillère	BLANC	Germaine	17.03.1966	Secrétaire	40 route de Fontsalive
Conseiller	BUSSEROLLES	Jérôme	28.12.1970	Chef d'agence	6 rue des Bleuets
Conseiller	GIRONDE	Laurent	11.08.1974	Responsable de maintenance	26 avenue de Saint-Yorre
Conseiller	JOURDAN	Daniel	28.05.1953	Retraité gendarmerie	58 rue de la République
Conseillère	MARINONI	Véronique	28.02.1977	Secrétaire comptable	13 rue de la Mairie
Conseillère	MORGAND	Marilyne	23.05.1965	Assistante de Direction	4 rue des Vignes
Conseiller	ROUGERON	Jean-Luc	10.03.1966	Cadre	29 rue du Parc
Conseiller	THAUMIAUD	Cédric	13.04.1960	Régieur	3 rue des Berges de l'Allier
Conseillère	VERET	Jacqueline	17.12.1953	Employée de la Poste	48 rue des Ecoles

LISTE DES MEMBRES D'UNE COMMISSION COMMUNALE

COMMISSION DES FINANCES

DELABRE Serge
MARINONI Véronique
BUSSEROLLES Jérôme
VERET Jacqueline

COMMISSION DES TRAVAUX, VOIRIE ET RESEAUX

THEVENON Joël
JOURDAN Daniel
ROUGERON Jean-Luc

COMMISSION ENVIRONNEMENT, EMBELLISSEMENT

THEVENON Joël
VERET Jacqueline
BLANC Germaine
BUSSEROLLES Jérôme
THAUMIAUD Cédric

COMMISSION DES BATIMENTS COMMUNAUX

THEVENON Joël
VERET Jacqueline
THAUMIAUD Cédric

COMMISSION DES ECOLES ET DE LA CANTINE

CAUCHARD Claudine
DERENCHY Brigitte

MARINONI Véronique
BLANC Germaine
MORGAND Marilynne
GIRONDE Laurent
THAUMIAUD Cédric

COMMISSION POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

CORRE Didier
MORGAND Marilynne
BLANC Germaine
BEAUDON Renée

COMMISSION DE L'INFORMATION

CORRE Didier
BUSSEROLLES Jérôme
THAUMIAUD Cédric
MORGAND Marilynne
BLANC Germaine

COMMISSION A LA VIE DES ASSOCIATIONS

CAUCHARD Claudine
JOURDAN Daniel
VERET Jacqueline
THAUMIAUD Cédric
GIRONDE Laurent
BUSSEROLLES Jérôme

COMMISSION ACHAT DE MATERIEL

THEVENON Joël
JOURDAN Daniel
ROUGERON Jean-Luc
GIRONDE Laurent

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

CORRE Didier
DELABRE Serge (Titulaire)
GIRONDE Laurent (Titulaire)
THEVENON Joël (Titulaire)
MARINONI Véronique (Suppléant)
ROUGERON Jean-Luc (Suppléant)
BUSSEROLLES Jérôme (Suppléant)

LISTE DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame DERENCHY Brigitte
Madame BEAUDON Renée
Mademoiselle BLANC Germaine
Madame VERET Jacqueline

Madame BERTHET Martine
Monsieur DEPALLE Bernard
Madame CHAMPION Monique
Madame MENIGOZ Francine

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie durant la période de Noël :

Le Secrétariat sera fermé du mercredi 24 décembre au Vendredi 2 janvier 2009 inclus.

Deux permanences seront tenues par les Secrétaires le lundi 29 décembre de 10 h à 12 h et le mardi 30 décembre de 10 h à 12 h.

Une permanence sera tenue par Monsieur le Maire le Mercredi 31 décembre de 10 h à 12 h.

En cas d'urgence (décès, problème grave) contacter Monsieur le Maire ou un Adjoint.



Budget 2008

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre bulletin 2008 dans le tableau des recettes d'investissement.

Nous vous prions de trouver ci-dessous la page 3 corrigée.
Nous vous remercions de bien vouloir nous en excuser.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

TOTAL	721 194	100%
Charges générales	180 200	24,99%
47 850 euro : énergie		
9 800 euro : fournitures d'entretien		
48 200 euro : entretien		
11 100 euro : fournit. administ., scolaires		
23 850 euro : impôts et taxes		
39 400 euro : autres		
Frais de personnel	344 050	47,71%
dont 98 800 euro de cotisations		
Atténuations de produits	52 500	7,28%
Autres charges de gestion	69 500	9,64%
34 000 euro : indemnités élus		
24 000 euro : adhésions aux syndicats		
10 000 euro : subventions associations		
1 500 euro : autres		
Charges financières		
Remboursement des intérêts d'emprunts	31 000	4,30%
Charges exceptionnelles	300	0,04%
Dépenses imprévues	7 392	1,02%
Autofinancement		
Excédent de fonctionnement reversé à la section d'investissement	36 252	5,03%

RECETTES

TOTAL	721 194	100%
Prestations de services	13 027	1,81%
450 euro : concessions cimetières		
2 500 euro : redevances périscolaires		
1 000 euro : redevances occup. domaine public		
9 077 euro : autres		
Contributions directes	320 053	44,38%
95 440 euro : taxe habitation (8,57%)		
88 650 euro : taxe foncière bâti (10,27%)		
10 384 euro : taxe foncière non bâti (29,25%)		
125 579 euro : dotation compensation VVA		
Autres taxes	61 050	8,47%
50 000 euro : surtaxe eaux minérales		
11 050 euro : autres		
Dotations, subventions et participations	173 841	24,10%
139 606 euro : dotation forfaitaire		
7 800 euro : dotation de solidarité rurale		
26 435 euro : autres		
Autres produits de gestion courante	26 500	3,67%
25 000 euro : revenus des immeubles		
1 500 euro : autres		
Rembours. S/rémunérations personnel	3 500	0,49%
Produits exceptionnels	100	0,01%
Résultat reporté	123 123	17,07%

INVESTISSEMENT

DEPENSES

TOTAL	877 833	100%
Restes à réaliser	571 429	65,10%
Programmes		
travaux écoles(transf. logement en classe)	-49 481	-5,64%
Création voie desserte	-15 300	-1,74%
Gros travaux divers	14 688	1,67%
Travaux chauffage église	11 000	1,25%
Aménag.bourg (Place de la mairie)	281 664	32,09%
Achat matériel de voirie	2 000	0,23%
Achat illuminations	3 000	0,34%
Emprunts et dettes assimilés	52 423	5,97%
Dépenses imprévues	6 410	0,73%

RECETTES

TOTAL	877 833	100%
Restes à réaliser	243 813	27,77%
E.c.t.v.a.	19 000	2,16%
T.I.E.	15 000	1,71%
Excédents de fonctionnement capitalisés	173 045	19,71%
Subventions demandées	126 152	14,37%
Emprunts et dettes assimilés	110 000	12,53%
Résultat reporté	154 571	17,61%
Virement section de fonctionnement	36 252	4,13%

Le budget 2008 comporte 2 programmes principaux :

1° Mise en place d'un chauffage plus efficace à l'église.

2° Poursuite du programme aménagement bourg avec la remise en état de la place de la mairie.



Réalisations 2008

GROUPE SCOLAIRE :

• **Transformation du logement de fonction en salle de classe :**
Travaux débutés au cours des grandes vacances 2007 par le changement de la chaudière et la création d'une communication entre la salle de classe de Mme SYNOVIEC et le garage de l'appartement, puis continués au cours des vacances de pâques 2008 avec le gros-œuvre (maçonnerie, remplacement des huisseries,...) et terminés au cours du 3^e trimestre et des grandes vacances 2008 pour arriver à créer une salle de classe à l'étage et un vestiaire et des sanitaires au rez-de-chaussée, l'ancienne salle de classe de Mme SYNOVIEC devenant la salle d'activités et de garderie.
Les travaux ont été effectués par les entreprises TONELLO (maçonnerie), PINGUET (plâtrerie-peinture), FRADIN (menuiserie intérieure), ROSSIGNOL (menuiserie PVC), ROCCA (carrelage/faïence), AUVERGNE SOLEMUR (sol PVC), KOLA-SINSKI (électricité, alarmes), PORSENNNA (chauffage/sanitaire) sous la direction du cabinet d'architecte BRUHAT.



Le montant des travaux s'est élevé à **111 304,51 € TTC**

Le montant des subventions obtenues est au total de **76 600,00 €**
Dont :- **45 600,00 €** du Département au titre des Gros Equipements des Communes et

- **31 000,00 €** de l'Etat au titre de la DGE (Dotation Globale d'Equipement)

A ces travaux une somme de **13 382,38 €** a été allouée pour l'acquisition de tables, de chaises, de meubles, de matériels informatiques à la fois pour équiper les nouvelles salles mais aussi pour remplacer le mobilier ancien et défectueux.

L'inauguration de ces nouveaux locaux a eu lieu le 19 novembre 2008 en présence de Mr le Sous-préfet et de Mr l'Inspecteur d'académie qui, profitant de l'occasion a remis les palmes académiques à Mr Christian BRUN, Directeur de l'école.

LOGEMENTS LOCATIFS

• **construction des 10 appartements et création de l'Impasse des Moussons :**

En continuité des 14 logements rénovés de la place et de la rue de la Mairie, conformément au plan de construction que les différentes municipalités avaient développé dans le quartier et pour terminer l'aménagement du terrain acquis avec le château des Cours (devenu la mairie) après la guerre, la commune a donc cédé à la SCIC HABITAT AUVERGNE ET BOURBONNAIS le restant de la parcelle non construite pour y implanter 8 logements T4 et 2 logements T5 qui depuis le mois de mars sont loués.

Pour cette opération, la commune a réalisé la voie d'accès qui, avec la PVR (Participation pour Voirie et Réseau) permet également de desservir la propriété voisine de Mr DESCHATRE, la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier a pris en charge les réseaux d'eaux usées et pluviales.
De plus, profitant de l'occasion, le Conseil Municipal a décidé de mettre en service par anticipation sur l'aménagement des espaces publics du quartier de la Mairie prévu dans le contrat d'aménagement du bourg, la voie piétonnière qui, maintenant, relie la rue de la Mairie à l'impasse des Moussons tout en conservant les vestiges de l'ancienne serre du château.

Ainsi, l'ensemble est particulièrement harmonieux et très accueillant.

Le montant total des travaux de création de l'impasse des Moussons s'est élevé à **165 664,75 €** (83 076,63 € pour la commune, 52 588,12 pour VVA)

Sur la part lui revenant, la commune a bénéficié d'un montant total de participations de **25 871,28 €** (15 000 € du Département, 10 871,28 au titre de la PVR)

La SCIC, quant à elle, a investi **1 176 768,00 €** pour la construction proprement dite des logements et leurs annexes et l'aménagement des terrains.

La voie piétonne, "la Roseraie", a intégralement été réa-

lisée en régie directe par les employés communaux et a nécessité pour **5 548,22 €** de fournitures : ferronnerie, grillage, plantes (en photo de couverture).

L'inauguration officielle a eu lieu le 1^{er} juillet 2008 en présence de Mr le Sous-préfet, Mr le Président de VVA et de Mr le Président de SCIC HABITAT Auvergne et Bourbonnais.

SECURITE ROUTIERE

• **amélioration de la signalisation :**

Suite à une étude réalisée par les services de la DDE avec les élus et les employés de la commune, des décisions ont été prises, entre autres, pour mieux sécuriser des carrefours sur la voirie communale, pour remplacer certains panneaux devenus avec le temps « illisibles », pour indiquer certains lieux-dits et pour réaliser ou refaire les marquages au sol.

Ces travaux ont été entièrement effectués par les employés communaux.

Les fournitures ont coûté **3 151,26 € TTC** (Achat des panneaux : 1584,82 € ; peinture routière : 1 566,44 €)

La commune pour cette opération a bénéficié d'une subvention au titre des « amendes de police » d'un montant de **629,56 €**.

CIMETIERE

• **travaux de reconstruction :**

Depuis plusieurs années, la commune a entrepris une procédure de reprise des tombes abandonnées. Cette opération qui s'est terminée l'année dernière permet maintenant de restructurer certaines parties du cimetière. Une première tranche a été réalisée en 2008 par les Pompes Funèbres Générales aidées des employés communaux pour créer un ossuaire où seront mis les ossements trouvés dans les tombes récupérées et pour remettre en état une vingtaine de concessions abandonnées. **Coût : 2 939,00 €**.

Une deuxième tranche est prévue pour l'année prochaine et concernera une trentaine de concessions.

TRAVAUX DIVERS

• **Création d'une clôture et d'un portail à l'entrée du stade de la rue des Moussons**

Travaux réalisés en régie directe par les employés et qui permettent de limiter l'accès des véhicules au petit stade de foot mais surtout à l'ancienne décharge. **Coût : 2 528,48 €**

• **Fourniture et pose de 18 prises de courant pour les guirlandes de Noël réalisées par l'entreprise VIGILEC pour 812,00 €** avec une participation financière du SIEGA

ACHAT DE MATERIEL

• **Ateliers municipaux :**

- un échafaudage mobile pour 1 523,70 €
- une saieuse portée sur tracteur pour 3 217,24 €
- une ponceuse pour 370,96 €

• **Mairie :**

- un tapis de table du conseil pour 436,54 €
- un caméscope pour 290,24 €

• **Voirie :**

- guirlandes lumineuses de décoration de rues pour 1 344,00 €.

L'équipe municipale : Laurent Dépalle, Florian Voissière (stagiaire), Christian Jourdan, Patrick Boeuf



SERVICES PUBLICS : renseignements

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Du lundi au jeudi de 13 h 30 à 18 heures et le vendredi de 13 h 30 à 17 heures.

Permanences, une fois par semaine de chaque élu, affichées en Mairie.

Tél. : 04.70.59.00.13 - Fax : 04.70.59.00.72

E.mail : mairie.hauterive@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : changement d'horaires :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15.

Départ du courrier : 11 h 30 du lundi au vendredi.

SERVICE SOCIAL :

Permanence de l'assistante sociale

(Mme BOURIOL) le Mardi de 15 h à 16 h en Mairie.

Possibilité de la joindre également au Centre Social de Bellerive-sur-Allier.

BIBLIOTHEQUE

(près de la cantine) :

PLAISIR DE LIRE

Mesdames CORRE et PREPOIGNOT se font un plaisir de vous accueillir à leur permanence les samedi de 14h à 16 h.

Un choix varié de romans, enquêtes policières, documentaires vous est proposé.

Le stock est renouvelé tous les trimestres par la Bibliothèque Centrale de Prêt du Département.

Pour plus de renseignement, adressez-vous à Madame CORRE au 04 70 59 04 65.

L'inscription et le prêt des livres sont entièrement gratuits.

Venez nombreux !

GARDERIE SCOLAIRE :

Tous les jours de 7 h 30 à 8 h 20

et de 16 h 30 à 18 h (sauf le mercredi).

PORTAGE DE PLATEAUX REPAS à DOMICILE :

Tous les jours de l'année à midi. Conditions et inscriptions en Mairie.

TRANSPORT : BUS INTER :

Mise en place d'un service de bus qui circule tous les jours. Vente des tickets et horaires disponibles à la Boulangerie Dourdouille à Hauterive.

Horaires : Parking Plein Soleil (7h55, 8h49, 12h14, 13h29 et 16h59).

Le guide bus complet est disponible en mairie ou à la boulangerie Dourdouille.

SERVICE DES EAUX et d'ASSAINISSEMENT :

Le service de l'eau est géré par le SIVOM de la Vallée du Sichon à Busset (04.70.59.45.67).

Le service d'assainissement est géré par Vichy Val d'Allier (04.70.30.58.90).

CONCILIATEUR pour le canton d'Escurolles :

Mr Pierre GARAU le mardi de 8 h 30 à 11 h 30 à la mairie de Bellerive/Allier. Tél.04.70.32.57.96

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE SAINT-YORRE

Tél 06 85 01 72 15

Horaires d'ETE : 1er mars au 31 octobre

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h - 12h et 14h-18h

Samedi : 8h - 12h et 14h - 17 h

Horaires d'HIVER : 1er novembre au 28 février

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, samedi

8h30 - 12h et 13h30-17h

FERMETURE les Dimanches, Lundis et jours fériés.

Pendant les temps d'ouverture un gardien est en permanence présent sur le site afin de guider les usagers et de surveiller leurs apports.

SUIVI DES INFORMATIONS EN CAS DE CRUE

Dès la première alerte, la préfecture a mis en place un suivi de hauteur d'eau et de débit.

Ce service est disponible sur le site : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr ou par téléphone : 04 70 48 30 56

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Eléna CUGNET née le 21 novembre 2007 à Vichy
- Faustine, Clara SAVEY née le 9 janvier 2008 à Vichy
- Renaud, Régis MONTZIEUX né le 17 mars 2008 à Vichy
- Shanon, Irène, Odile, Cindy GARCHER née le 17 juin 2008 à Vichy
- Raphaël COQUILLAT né le 20 juin 2008 à Vichy
- Donatien, Robinson, Maurice, Charles BORTOLETTI né le 4 juillet à Vichy
- Lisa, Valentine POIRIER née le 10 juillet à Vichy
- Maeline DERNIERE -- MANILLIERE née le 15 juillet à Vichy
- Maxim DERNIERE -- MANILLIERE né le 15 juillet à Vichy
- Alban, Fabien, Jérôme DELOCHE né le 15 octobre à Vichy

MARIAGES :

- Didier, Albert BONNET et Nathalie, Renée DUION le 22 mars 2008
- Jean, Patrice, Bruno BEAUDEAN et Christine METEIGNER le 2 mai 2008
- Olivier, Jean-François ROCHER et Myriam, Jeanne, Renée, Hélène CROS le 7 juin 2008
- Clément BACHET et Galina KULHANKOVA le 30 août 2008

DECES :

- Andrée GRIFFET, veuve COUGNET décédée le 25 Décembre 2007 à Vichy
- Henriette, Marie, Antoinette TANGERINI veuve MOUSSIER décédée le 3 février 2008 à Vichy
- Gilberte, Marguerite, Marie VITRY veuve PICARD décédée le 16 avril 2008 à Vichy
- Patrick, Noël BOIS décédé le 26 juin 2008 à Vichy
- Suzanne, Emilie, Marie DELCLOS veuve JENSEN décédée le 11 septembre 2008 à Vichy
- Isabelle, Jacqueline AGUIAR décédée le 7 octobre 2008 à Vichy



Ecole Publique d'Hauterive

L'année 2008

Résumer une année d'école en quelques lignes est toujours très difficile. D'ailleurs, année scolaire ou année civile ? D'autant qu'il se passe pas mal de choses dans notre école chaque année.

2007/2008 a vu plusieurs actions importantes se réaliser : classe de nature (CP, CE1, CE2), préparation et spectacle musical « les enfants de la Win » (CM1/CM2), voyage au Futuroscope (CE2, CM1 et CM2), portes-ouvertes et fête de fin d'année avec une prestation de chaque classe.

A ces actions phares, il faut ajouter : chorale, piscine, langue vivante, prévention routière, initiation musicale, vélo, volley-ball, tennis de table, informatique, activités de pleine nature, santé et nutrition, matinée portes-ouvertes et les travaux conduits par chaque classe au quotidien.

Tout cela est possible grâce à un engagement total de tous les acteurs locaux : enseignants, élus, association de parents, responsables associatifs, intervenants spécialisés, employés communaux.

Tout cela est possible et surtout accessible à tous les enfants, grâce à un important engagement financier de la commune, de l'association de parents et pour la dernière année de l'Amicale Laïque.

2008/2009 ne connaît pas de changement chez les enseignants titulaires. Mme Delic assure le complément de service de M Brun, Melle Médalin assure celui de Mme Brun. Eric Lamirand occupe toujours l'emploi de vie scolaire pour l'assistance administrative. Les effectifs sont en hausse avec 141 élèves. Ce sont surtout des inscriptions d'élèves de primaire qui sont la cause de cette augmentation.

Plusieurs projets d'envergure sont à nouveaux au programme de cette année :

- Classe opéra appelée aussi « Musique en scène » pour la classe de CE2/CM1. Les enfants vont découvrir le monde de l'opéra : lieu, costumes, musique, etc... en visitant l'opéra de Vichy, le musée du costume de scène de Moulins et en assistant à deux spectacles au cours de l'année.
- Ateliers musicaux : en collaboration avec l'association « Musiques Vivantes » de Vichy. Ces ateliers aboutiront à un spectacle vivant adapté aux différentes classes. La chorale de l'école se poursuit par un travail hebdomadaire conduit par Mme Brun.
- Ecole du Cirque : comme en 2004, l'école accueillera en juin 2009 un cirque en résidence dans la cour de l'école. Les enfants s'initieront aux arts du cirque sous la conduite des artistes et présenteront plusieurs spectacles le week-end des 26 et 27 juin.
- Rencontres inter écoles : Busset vient se joindre à Mariol et Hauterive pour organiser 2 rendez-vous sportifs dans l'année : un cross à Busset et des jeux pour les plus petits à Hauterive en octobre, de l'athlétisme au printemps à Mariol.
- Projet EPS et Santé : « Etre et savoir » : cette action concernera les écoles des communautés de communes du pays St Pourcinois et de Vichy Val d'Allier. A travers, notamment l'EPS et les sciences, l'objectif est de construire une éducation à la santé qui pourra s'élargir sur d'autres disciplines. Elle se terminera par « les Olympiades de la santé » en mai 2009 au Centre Omnisports de Vichy.

Le quotidien sera aussi riche que l'année scolaire dernière.



RESTAURANT SCOLAIRE

Chaque jour, la Gérante, Martine BERTHET doit prévoir en moyenne 90 repas. La cuisinière, Nicole SIRET leur concocte de succulents repas. Lors du service, Patricia THAUMIAUD et Corinne SUESCUM l'aident auprès des enfants du primaire. Frédérique MARCHAND et Jacqueline JEANNIN s'occupent des petits de maternelle aidées par Romy SELINGE. A la suite de problèmes de discipline lors des repas, le règlement intérieur a été modifié et prévoit désormais une exclusion après plusieurs incidents. Par ailleurs, il serait souhaitable que le paiement des tickets de cantine se fasse exclusivement le jour mensuel de la vente. Des travaux de rénovation de peinture et d'acoustique ont été effectués en Octobre.



Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves d'Hauterive reste toujours aussi dynamique, elle est composée de Dany MÉLON (présidente), Cédric THAUMIAUD (vice-président), Christèle GAVIOLI (trésorière) Fabienne SIMON (trésorière adjointe), Sylvie GIRONDE (secrétaire) Nathalie COUGNET (secrétaire adjointe).

De nouveaux adhérents nous ont rejoints, ce qui nous permet de continuer nos actions pour les enfants de l'école.

CALENDRIER DES ACTIVITES 2008-2009

- 31 octobre 2008 Bal costumé d'Halloween
- 16 novembre 2008 Loto
- 19 décembre 2008 Fête de Noël (spectacle réalisé par l'association « La récré ») et photos
- Janvier 2009 Galette des Rois
- Du 3 au 26 juin 2009 Ecole du cirque (prévisions : 3 représentations).

DIVERS

Financement de l'activité musique, des abonnements revues scolaires ;
Calendrier ;
Don au Téléthon ;
Participation aux sorties scolaires ;
Accompagnement aux actions de midi Barbecue ;
Remise de dictionnaires aux CM2 ;
Festivités organisées autour du cirque (vente de programmes, repas...).



Interventions des sapeurs pompiers de Saint-Yorre

Les sapeurs pompiers du centre de secours de Saint-Yorre ont effectué 290 interventions à la date du 23/10/2008 dont 28 sur notre commune (3 incendies ; 5 accidents de la circulation et 20 secours à personne dont les accidents de travail). L'effectif du centre de secours est de 25 sapeurs pompiers, dont une femme et 4 Hauterivois.

Recyclage des pompiers



Farandole

Toujours plus d'activités et d'adhérents à l'Espace Jeunes FARANDOLE

L'Accueil de Loisirs Espace Jeunes FARANDOLE a connu un vif succès pour cette année 2008. Jusqu'en juillet, pas moins de 23 jeunes sont régulièrement venus se retrouver (52, rue des Moussons) afin de s'adonner à leurs activités et jeux préférés, les mercredis et samedis après-midi. Les vacances scolaires étaient aussi bien chargées avec la mise en place de projets (construction de planeurs, semaine multisports...) et de sorties exceptionnelles. Le point d'orgue de l'année a été la semaine "Sports et Nature" du 07 au 11 juillet en Montagne Bourbonnaise ; hébergés au Centre d'accueil Tourisme Vert du Mayet de Montagne, les jeunes ont pratiqué la randonnée pédestre, le VTT, l'escalade en milieu naturel et sont allés à la piscine et au parcours aventure, tout en étant sensibilisés sur les richesses de notre environnement et sa protection. Passée dans un esprit de convivialité, cette semaine restera sans doute longtemps gravée dans la mémoire des jeunes et de leurs animateurs.

Depuis Septembre 2008, le Directeur de la structure, Thierry PRÉSENT, est aidé dans sa mission par deux animatrices (Frédérique MARCHAND et Romy SELINGE) puisqu'une trentaine d'adolescents sont inscrits à l'Espace Jeunes FARANDOLE. Le succès continue donc pour cette nouvelle année 2008 - 2009 et les jeunes ne seront, à coup sûr, pas déçus par les activités et sorties proposées (Bowling, Patinoire, Ski de fond...) mais aussi par les projets élaborés lors des vacances scolaires : conception d'un spectacle théâtral et initiation vidéo à la Toussaint, décoration de la salle des jeunes en Décembre, journée "Nettoyons la nature", découverte des bords de l'Allier et ses hôtes puis construction de refuges pour oiseaux au printemps avant de finir l'année par un camp nature de dix jours.

Nous vous rappelons que l'Espace Jeunes FARANDOLE accueille les jeunes de Hauterive et Abrest rive gauche, âgés de 10 à 16 ans, à partir du CM2 ; l'adhésion annuelle est de 15 euros. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thierry PRÉSENT au 06 77 91 69 81 (de 9h à 12h et de 14h à 18h) ou venir à la salle des jeunes, 52 rue des Moussons, les mercredis et samedis de 14h à 18h.

Thierry PRÉSENT





FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 6 Septembre, le Comité des fêtes a décidé d'organiser un Forum des Associations à la salle des Fêtes. L'objectif est d'aller à la rencontre du public. L'idée a rassemblé 8 Associations :

Le Club des 3 Printemps, le Ping- Pong, la Récré, Hauterive Gym, l'espace jeunes « FARANDOLE », les Parents d'élèves, Passion Patch, Le Comité des fêtes .

FETE DE LA POMME



Joël THEVENON avait un pressoir qui s'enroulait au fond de son garage. Joël a décidé de le faire travailler : c'est comme ça que naquit la 1ère Fête de la Pomme !

Quel travail pour faire du jus de pommes ! Après avoir broyé les pommes tombées, il étale la pulpe obtenue et l'intercale dans le pressoir avec de la paille et presse le tout jusqu'à la dernière goutte. Nombreux sont les dégustateurs qui mangent aussi la tarte de Michel. C'était la 2ème édition.

Comité des Fêtes

Le samedi 9 février, le fou rire régnait à la salle des fêtes. C'est devant une salle comble que les Copains du Champalât donnait à Hauterive leur unique représentation.

Ils vous donnent rendez-vous le samedi 7 février 2009 à 20 h pour leur prochaine représentation.

Fête Patronale – 29, 30 et 31 août 2008

La fête a démarré le vendredi sur les chapeaux de roues : 94 doublettes engagées pour le concours de pétanque : record battu.

Le samedi s'est poursuivi par un après midi récréatif pour les enfants qui ont participé à de nombreux jeux. A l'issue du concours de vélos fleuris, un goûter leur a été offert.

A la tombée de la nuit, la retraite aux flambeaux ouvrait les festivités. La Récré fit une superbe démonstration de bolas, puis le feu d'artifice éclaira la nuit, tandis que les danseurs ont pu donner libre cours à leur sport favori, dès que la sono diffusa les premières mesures.

A l'aube du dimanche, les premier brocanteurs attendaient avec impatience les placiers : 280 étals à gérer : nouveau record battu.

Les sandwichs au jambon braisé, les frites et la buvette furent pris d'assaut. Une centaine de personne prirent leur repas servi à la fraîcheur de la salle des fêtes.

L'exposition de tableaux, de sculptures et de marqueterie remporta un vif succès ainsi que le stand de Passion Patch.

Les animations se sont succédées tout au long de l'après-midi : la sculpture sur bois et inox, Club des 3 Printemps, Hauterive Gym.

En raison de la météo, les 2 Bonjours se sont produits dans la salle des fêtes.

Claudine Cauchard, présidente du Comité des Fêtes, remercie tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette fête qui n'aurait pas rencontré autant de succès sans la participation des fidèles Hauterivois.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année.



La Récré

Créée et installée depuis 2005 à Hauterive, l'association LA RECRE vous propose pour la saison 2008/2009 :

DES ATELIERS D'EXPRESSION ARTISTIQUE :

Cette discipline permet de faire découvrir, comprendre et développer le geste, la voix, le langage et l'imaginaire. C'est aussi un moyen d'approfondir la connaissance de soi et d'exprimer sa propre créativité.

Les mardis - salle des fêtes :

- atelier enfants (à partir de 6 ans) 17 h 15 - 18 h 45
- atelier adultes (à partir de 51 ans) 19 h - 20 h 30

LA CIE « MULTI'ARTS » :

Ouvre cette année ses portes et vous invite à participer à ses ateliers qui seront donnés sous forme de cycle.

- Improvisation - expression théâtrale (6 séances) octobre/novembre
- Chant (5 séances) novembre /décembre
- Rythmes et percussions (6 séances) janvier/février
- Danse, expression corporelle, mime (4 séances) mars
- Arts du cirque (4 séances) avril/mai

Vous pourrez choisir de participer à une ou plusieurs disciplines selon votre choix le :

Vendredi de 20h30 à 22h30 à la Salle Farandole

La CIE MULTI'ARTS réalise des spectacles tous publics et possède une déambulation de rue sur le thème de l'écologie.

A votre disposition pour animer vos manifestations.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Contacts et renseignements : Joëlle BLANCHARD - 06.70.92.83.94

Les activités proposées s'adressent à tous sans distinction d'âge.

Elles sont à la portée de chacun et ne demandent aucune qualité particulière, alors

A consommer sans modération !!!!

Bonne Récré à tous !

Prochaines manifestations à noter :

- 1- animation au centre de loisirs Farandole autour du thème d'halloween (vacances toussaint)
- 2- participation au téléthon d'Hauterive avec : spectacle enfants
- 3- animation de l'arbre de Noël de l'école avec le spectacle de clown « Agathe » par la Cie Multi'arts.



Ping Pong Club Hauterivois



Pour cette saison le tennis de table a décidé de faire un entraînement supplémentaire, le mardi de 17h30 à 19 h pour les jeunes qui grâce aux nombreux efforts avec

l'école voit un groupe de 8 jeunes progresser de jours en jours qui je l'espère pourront intégrer les deux équipes engagées en championnat.

L'équipe 1 est au plus haut niveau départemental et l'équipe 2 est en départementale 2 avec cette saison l'arrivée de nouveaux joueurs Hauterivois.

Venez nombreux nous rejoindre les :

- MARDI - de 17h30 à 19 h pour les jeunes
- de 19h00 à 21 h pour les adultes
- VENDREDI - de 18h30 à 21 h pour les adultes
à la salle rue de la gare

Les vendredis de 13 h à 13h45 le tennis de table Hauterivois anime une séance de ping pong aux jeunes élèves de CM1 et CM2.

Vous pouvez contacter Jean-Luc MAYOUX pour tous renseignements au 04.70.59.44.73 ou à la salle à chaque entraînement.

Hauterivois venez nous encourager lors des matchs de championnat vous serez les bienvenus.



Hauterive GYM

L'effectif du Club progresse encore grâce à de nouvelles arrivées.

Les cours sont toujours animés par notre sympathique professeur Carlos BAZO ANTON qui donne satisfaction à la cinquantaine d'adhérentes inscrites au club.

Ces séances ont lieu les lundis et mercredis de 20h15 à 21h15 à la salle des fêtes prêtée gracieusement par la municipalité.

Toujours présidé par Francisque Thomas, Hauterive Gym participe à toutes les animations organisées par la commune tout au long de l'année.

Le club d'Hauterive Gym souhaite une bonne et heureuse année 2009 à tous les hauterivois.



Association "Relais"



Départ du relais vélo. Au premier plan Christian JOURDAN

Le périple 2008 de l'association « Relais » s'est déroulé cette année dans le massif du Pilat. Terre de contraste, le Pilat regroupe sur un petit territoire (700 km²) un patrimoine naturel et culturel particulièrement riche et diversifié.

Ce massif de moyenne montagne, étagé entre 140 et 1432 mètres, voit s'affronter les climats méditerranéens, continentaux et océaniques d'où sa grande diversité de paysages.

Il est proche des agglomérations Lyonnaise et Stéphanoise.

Les 32 participants dont 6 de Hauterive se sont transmis le relais après avoir parcouru en marchant, en courant ou en roulant les multiples et superbes sentiers de randonnées de la région.

Ils ont pu ainsi découvrir les productions de pommes et de cerises, les villages médiévaux ou encore les expositions parfaites des vignes portant les fruits d'appellations prestigieuses telles que « Côte-Rôtie, Saint-Joseph ou encore Condrieux ».

Les prochains projets pourraient conduire les participants en direction de la Corse.



Société de Pêche

Malgré une activité en demi-teinte due à de mauvaises conditions météo, les pêcheurs de la société poursuivent toujours leur passe-temps favori.

Si vous êtes habitant de la commune et possédez une carte fédérale vous pouvez nous rejoindre pour la saison prochaine.

Pour tous renseignements contacter son président Gérard FAURE (dit Tarzan).

Tous les pêcheurs Hauterivois réunis vous transmettent tous leurs vœux pour la prochaine année.





Passion Patch

L'association PASSION PATCH existe depuis 2003. Elle regroupe 25 adhérents de tous âges, qui se retrouvent tous les lundis après-midi à la salle des fêtes d'Hauterive.

La convivialité est de rigueur au sein du groupe qui ne manque pas d'imagination pour élaborer de magnifiques ouvrages sur des thèmes différents, et participer à des stages de perfectionnement ou des salons créatifs.

L'association participe chaque année aux manifestations de la commune d'HAUTERIVE afin de faire découvrir sa passion.

Si vous désirez les rejoindre, contacter la Présidente Mme BOUCLET au 06.67.17.77.05. Les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année.

Club des 3 Printemps

En 2008, le Club des Trois Printemps a profité de ses animations habituelles, comme le loto, le concours de belote, sa journée «cous-cous».

Les sorties dans le Cantal au Puy Mary, Salers et à Bourges ont eu un énorme succès, puisque chaque fois notre car a été complet.

Pour la fête patronale, nos sections « chorale » et « danse » ont préparé et présenté un programme. Les deux groupes ont été applaudis chaleureusement.

Notre club a également été très bien représenté le 6 sep-

tembre, lors de la journée : « Portes ouvertes » à la mairie pour la présentation des Associations existant dans la commune.

Actuellement, nous préparons le calendrier 2009 qui promet d'être riche en événements et qui sera remis aux adhérents

à la prochaine assemblée générale.

Le bureau et les membres de l'Association remercient Monsieur le Maire et son équipe pour son précieux soutien et leur adressent, ainsi qu'aux Hauterivois leurs meilleurs vœux pour 2009.



MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES.

Rester le plus longtemps possible chez soi est un souhait partagé par les Personnes Agées. De ce fait, les services à domicile se sont développés ces dernières années : l'aide ménagère, téléalarme, portage des repas.

A Hauterive, 10 personnes bénéficient de ce service pour le ménage, la préparation et la prise des repas, le repassage.

Pour constituer un dossier, contacter la mairie de BELLERIVE : service Social 04 70 58 43 80

LES REPAS A DOMICILE

Une hospitalisation, plus envie de se faire à manger : le repas à domicile peut être une solution.

Actuellement 6 personnes bénéficient de ce service qui est fourni par le restaurant hospitalier. Les menus sont élaborés par une diététicienne.

Les régimes sont suivis et adaptés au goût de chacun. Les menus peuvent être consultés à la mairie d'Hauterive.

COLIS OU REPAS DE FIN D'ANNEE

Comme chaque année, nos seniors de 70 ans et plus ne sont pas oubliés. Bernard DEPALLE est toujours aussi heureux de distribuer les colis. La commission du C.C.A.S a organisé le repas à la Salle des Fêtes le 29 Novembre.



Souvenir du voyage à Bourges le 26 Juin 2008.



A.C.C.A. Haute-rive

L'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée) qui pourrait aussi se définir par Association de Citoyens Conviviaux et Amicaux est composée de 16 sociétaires dont le doyen est Monsieur Robert GUERRIER, le Président Jean-Louis CANDA, le Vice-Président Gérard FAURE, le Secrétaire Maurice MADELMONT, le Trésorier Daniel MONTEILHET, 2 gardes chasse : Roger BESSONNARD et Roger MARINONI et 2 actionnaires.

La chasse n'est pas la seule activité de cette société, des rencontres amicales sont organisées régulièrement tout au long de l'année :

Repas du 10 novembre (début de saison de chasse)	}	les amis des chasseurs
Repas de clôture de la chasse (fin mars)	}	y sont cordialement invités
Méchoui en juin	}	

Concours de pétanque fin juillet ou début août ouvert à tout amateur de jeu de boules.

Outre ces festivités, la société lâche du petit gibier (environ 100 faisans et 100 perdrix) dont 70 % restent dans la nature pour le plaisir des yeux des promeneurs.

L'A.C.C.A. remercie Monsieur le Maire et ses conseillers pour le prêt du local de chasse ainsi que les cantonniers pour leurs aides ponctuelles. Aussi l'association n'hésite pas à prêter main forte lors de la fête patronale ainsi qu'au téléthon.

L'A.C.C.A. profite de cet encart pour présenter tous ses meilleurs vœux à Monsieur le Maire, à toute son équipe et tous ses concitoyens.



Football Club Hauterivois

Le Club compte cette année 19 licenciés et 7 dirigeants.

L'effectif s'est enrichi de 7 nouveaux joueurs :

Lanterne Damien (Abrest), Desmoliere Jérôme (Cusset), Cornillon Mathieu, Paulmin Samuel, Ferreira Florian, Roger Steven et Brun Thomas.

La convivialité et l'esprit de groupe constituent la base de l'entente dans notre club et le font apprécier sur les stades du département.

Le bureau se compose de manière suivante : Denis SOLDATI (Président et responsable Séniors), Guy JOURDAN (Vice-Président et Trésorier), Jérémy COUGNET (Secrétaire) et Sébastien LAURENT (Secrétaire Adjoint).

Sont également actifs dans le club Cougnet Christophe, Cougnet Florence, Cougnet Aurélie, Jourdan Arnaud, Chalus Julie, Méritet Aurélie, Varet Thierry et Herrera Anthony. Le Football Club Hauterivois souhaite une bonne année et bonne santé aux habitants d'Hauterive.



INFOS pratiques

PASSEPORT :

■ Pour les personnes majeures et les mineurs émancipés :

- 1 cople intégrale de votre acte de naissance en original ;
- 1 document officiel avec photo en cours de validité vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, permis de conduire) ;
- 2 photos d'identité identiques et récentes, de format 3,5 x 4,5 de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur (de préférence à faire chez un photographe) ;
- 1 justificatif de votre domicile, à vos nom et prénom, en original (factures électricité, gaz, téléphone, certificat imposition, titre de propriété ou contrat de location...)

En cas d'hébergement au domicile d'une tierce personne, y compris les parents, présentez les documents originaux suivants : 1 pièce justificative du domicile de la personne qui vous héberge ; 1 justificatif de l'identité de l'hébergeant ; 1 attestation sur l'honneur, sur papier libre, précisant la date d'hébergement.

- La preuve de la nationalité française (document à produire en original) ;
- Des timbres fiscaux pour un montant de **60 € pour les adultes (tarif 2008)** Le prix du timbre fiscal est susceptible d'augmenter au 1/01/2009, se renseigner en Mairie.

Validité 10 ans.

■ Pour les personnes mineures :

- 1 copie intégrale de votre acte de naissance en original ;
- 2 photos d'identité identiques et récentes, de format 3,5 x 4,5 de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur (de préférence à faire chez un photographe) ;
- 1 justificatif récent du domicile du représentant légal, en original ;
- La preuve de la nationalité française (document à produire en original) ;
- Selon le cas, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnance du juge des affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale,

En fonction de la situation du mineur : si les parents sont séparés ou divorcés : la copie de la décision de justice qui désigne le ou les parents qui exercent l'autorité parentale, ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale ; si les parents ne sont pas mariés : la copie intégrale de l'acte de naissance du mineur ; si une autre personne que la mère ou le père exerce l'autorité parentale (tuteur ou tutrice) : une copie de la décision de justice attestant sa qualité de tuteur ou tutrice ;

- 1 pièce d'identité du représentant légal ;
- le cas échéant une pièce d'identité avec photo en cours de validité du mineur (carte nationale d'identité)
- Des timbres fiscaux pour un montant de **30 € pour les personnes mineures, quel que soit l'âge (tarif 2008)**. Le prix du timbre fiscal est susceptible d'augmenter au 01/01/2009, se renseigner en Mairie.

Validité 5 ans.

Dossier à remplir en Mairie.

Délai d'obtention 2 semaines.

CARTE d'IDENTITE :

- 1 extrait de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance
- 2 photos d'identité identiques et récentes, de format 3,5 x 4,5 de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur (de préférence à faire chez un photographe)
- 1 justificatif du domicile
- l'ancienne carte d'identité
- 1 copie du livret de famille pour les enfants
- Selon le cas, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnance du juge des affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Gratuit. Validité 10 ans.

Dossier à remplir en Mairie.

Délai d'obtention 3 à 4 semaines.

L'Equipe Municipale a souhaité cette année, mettre sous les projecteurs, les employés municipaux. Nous regrettons toutefois, que les secrétaires de mairie n'aient pas souhaité que leur photo figure dans ce bulletin, arguant de leur droit à l'image.



INFOS pratiques

La SORTIE de TERRITOIRE :

se fait en mairie avec une copie de la pièce d'identité du mineur concerné et les dates et lieux du voyage.

CIRCULATION DES MINEURS de nationalité française dans et hors de l'espace Schengen : quelque soit son âge il doit être en possession :

■ **s'il voyage en compagnie de l'une des personnes titulaires de l'exercice de l'autorité parentale :**

- d'une carte nationale d'identité en cours de validité,
- ou d'un passeport individuel en cours de validité,
- ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans (valable pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie seulement) ;

■ **s'il voyage seul ou avec des tiers :**

- d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'une attestation d'autorisation de sortie du territoire,
- ou d'un passeport individuel en cours de validité (il se peut que certains pays exigent en plus une autorisation de sortie du territoire),
- ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans (valable pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie seulement).

EXTRAITS d'ACTES d'ETAT CIVIL :

- Acte de naissance à demander :

Si vous êtes né(e) en Métropole à la mairie du lieu de naissance ;

Si vous êtes né(e) dans un département ou dans un territoire d'outre-mer à la mairie de naissance ou au Ministère de l'outre-mer – Service de l'Etat Civil – 27, rue Oudinot – 75700 PARIS ;

Si vous êtes né(e) à l'étranger : au Ministère des Affaires Etrangères – 11, rue de la Maison Blanche – 44941 NANTES CEDEX 9

- Acte de mariage à demander à la mairie du lieu de mariage.

- Acte de décès à demander à la mairie du lieu de décès.

PERMIS DE CONDUIRE et CARTE GRISE :

Un service est ouvert en Sous-Préfecture de Vichy pour l'obtention immédiate de ces documents.

Vous pouvez également vous connecter sur le site de la préfecture de l'allier : www.allier.pref.gouv.fr

Dans démarches administratives avec Service Public et recherchez par mot clé « carte grise », vous obtiendrez ainsi les imprimés nécessaires et des renseignements complémentaires.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes gens (garçons et filles) doivent se faire recenser le mois anniversaire de leurs 16 ans à la mairie du lieu de leur domicile. Se présenter en Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les personnes désireuses de s'inscrire sur les listes électorales de la commune afin de voter à partir de mars 2009, doivent se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre le 1er septembre et le 31 décembre 2008.

COMMUNIQUE CONCERNANT LES ADRESSES :

Lors de changement d'adresse de votre courrier, il est recommandé de bien mettre le numéro et le nom de la rue. Lorsqu'un nom de rue est attribué, ne plus mettre le nom de l'ancien lieu-dit. Bien mettre le numéro de rue sur la façade (pour certaines rues il reste des numéros disponibles en mairie que vous pouvez toujours venir retirer).



BUS INTER

Transports urbains de Vichy Val d'Allier

HORAIRES LIGNE 7

Gare SNCF	7.41	8.35	12.00	13.15	16.45
Charles de Gaulle - Poste	7.42	8.36	12.01	13.16	16.46
Doumer	7.43	8.37	12.02	13.17	16.47
Victor Hugo	7.44	8.38	12.03	13.18	16.48
Aristide Briand	7.45	8.39	12.04	13.19	16.49
Pont de Bellerive	7.48	8.42	12.07	13.22	16.52
Charles de Gaulle Bellerive	7.49	8.43	12.08	13.23	16.53
Creux Véry	7.50	8.44	12.09	13.24	16.54
Source du Dôme	7.51	8.45	12.10	13.25	16.55
Les Sablières	7.52	8.46	12.11	13.26	16.56
Tour d'Abrest	7.53	8.47	12.12	13.27	16.57
Les Sables	7.54	8.48	12.13	13.28	16.58
Plein Soleil	7.55	8.49	12.14	13.29	16.59
Plein Soleil	7.58	8.52	12.17	13.32	17.02
Les Sables	7.59	8.53	12.18	13.33	17.03
Tour d'Abrest	8.01	8.55	12.20	13.35	17.05
Source du Dôme	8.02	8.56	12.21	13.36	17.06
Creux Véry	8.03	8.57	12.22	13.37	17.07
Charles de Gaulle Bellerive	8.04	8.58	12.23	13.38	17.08
Pont de Bellerive	8.05	8.59	12.24	13.39	17.09
Aristide Briand	8.08	9.02	12.27	13.42	17.12
Doumer	8.10	9.04	12.29	13.44	17.14
Charles de Gaulle - Poste	8.11	9.05	12.30	13.45	17.15
Gare SNCF	8.12	9.06	12.31	13.46	17.16

ASSAINISSEMENT

Débouchage - Curage Canalisations

Vidange toutes fosses

Inspection télévisée de réseaux d'égoûts

Test d'étanchéité de canalisations

Tests de compactage de sols

Hydroponçage (enlèvement de graviers, nettoyage tous supports)

Nettoyage, désinfection vide-ordures

Détartrage - Désinfectation - Désinfection

MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Collecte de déchets liquides

Maintenance Nucléaire

Nettoyage très haute pression

Nettoyage toutes cuves

A VOTRE SERVICE 24H / 24 - 7 JOURS SUR 7

Z.I. VICHY-RHUE
03300 CREUZIER LE VIEUX

Tél. 04 70 97 51 11
Fax 04 70 97 58 77



LE COTTAGE

Bar - Tabac - Presse
Epicerie
Location de studios
Meublés

62, rue de la République - 03270 HAUTERIVE
Tél/Fax : 04 70 59 00 49

Le Gourmet Friolant SARL
A votre écoute pour tous vos banquets et réceptions

Didier COUTARD

Traiteur

Tél. 04 70 32 53 07

Fax 04 70 32 18 17

ZA DE CHAMBOIRAT - 03450 EBREUIL - e-mail : legourmetfriolant@wanadoo.fr



Métanor

Produits tréfilés

GRILLAGE - CLÔTURE
TRÉFILÉS

03270 HAUTERIVE

Tél. 04 70 59 00 15 - Fax 04 70 59 10 80

Mail : metanor@metanor.fr

MAÇONNERIE • BÉTON

Neufs et rénovations
Démolitions
Travaux mini-pelle
Assainissement

entreprise

TONELLO

Daniel

57 Rue des Fiats - 03270 ST-YORRE

TÉL. 04 70 59 24 10

FAX 04 70 59 17 95



COIFFURE BEAUTÉ

36 av. Fernand Auberger - BELLERIVE S/A.

TÉL. 04 70 59 99 94



Eau potable - Assainissement - VRD

Route d'Hauterive - **03200 ABREST**

Tél. **04 70 32 32 11** - Fax : 04 70 32 60 61

Auberge du Pont



Stéphane ROESCH & Xavier ROBERT

1, Route de Marcenat - 03260 BILLY

04 70 43 50 09

04 70 43 50 09

Fermeture : le dimanche soir et le lundi toute la journée, sauf réservation.

Sarl SERVICES CONCEPT

CORDONNERIE - CLÉS MINUTE

PLAQUE AUTO

GRAVURE TAMPONS - IMPRIMERIE

POINT FAX - LETTRES & LOGOS ADHÉSIFS



C/C E. LECLERC

03700 BELLERIVE S/ALLIER

Tél./Fax : 04 70 32 36 36

SARL KOLASINSKI

- Electricité bâtiment et industrielle
- Courants faibles
- Détection incendie et vol
- Climatisation et VMC
- Précablage informatique

Bureaux : 88, avenue de Vichy • 03270 SAINT-YORRE

Tél. 04 70 59 21 57 • Fax 04 70 59 30 95

E-mail : sarl.kolasinski@wanadoo.fr

Siège social : 15, rue de la Liberté • 03270 SAINT-YORRE

SARL PORSENNNA-JPG

CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES - CLIMATISATION

PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION

Installation - dépannage - entretien

5, rue Olivier Grasset - BP 46

03302 CUSSET

Tél. 04.70.59.91.28

Fax : 04.70.59.19.82

Installateur
PGN-PGP



APSG SECURITE PRIVEE

- Deux agences accréditées par la Préfecture de l'Allier et du Puy de Dôme.
- Les équipes de gardiennage, interventions sur alarmes déclenchées et de prévention incendie sont à votre service.
- Le personnel de la société est qualifié SSIAP 1, 2 & 3.

Les rondes de nuit, de jour sont réalisées avec l'utilisation d'un lecteur optique permettant d'assurer au demandeur, une traçabilité totale des événements.

APSG intervient sur quelques 4000 sites sur l'agglomération élargie de Vichy, Moulins et Clermont-Ferrand.

26 avenue de la Croix Saint Martin - 03200 VICHY

Tél. 04 70 59 14 26 - Fax 04 70 59 17 75

Email : apsg4@wanadoo.fr

EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

- Travaux de voirie
- VRD
- Assainissement
- Aménagements industriels
- Terrassements
- Sols industriels et sportifs

Route d'Hauterive - 03200 ABREST
 Tél. 04 70 32 22 00 - Fax 04 70 32 66 81



Fabrication de matériels
 de motoculture,
 bacs de ramassage,
 mécano-soudure,
 équipements rotatifs

F. M. s.a.

Forges des Margerides
 Les sables - 03270 HAUTERIVE
 Tél. 04 70 58 87 87 Fax 04 70 58 87 70

PLATERIE - PEINTURE - DECORATION
ENTREPRISE PINGUET XAVIER

Revêtement muraux.
Faux Plafonds.
Faïences.
Façades.

11, rue Grenet - 03200 VICHY
 Tél : 06 13 55 94 96 - Tél/Fax : 04 70 59 13 70

**Sarl Pépinières
 de Bois Monet**

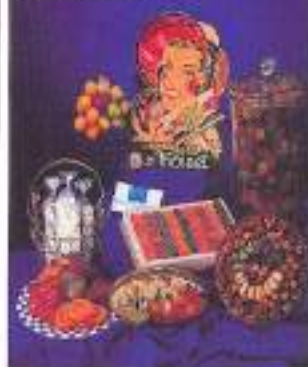


Philippe BIGNON

Plantez sans vous planter

38, rue de la Vignouse - 03310 CHARMEIL
 pepinieres-auvergne.com

2 fois plus de
 tentations



CÔTÉ SUCRÉ
 11, rue G. Clémenceau
 VICHY - Tél. 04 70 31 97 89

CONFISERIE MOINET
 4, rue Source de l'Hôpital
 VICHY - Tél. 04 70 32 31 77

Le Jardin Fleuri
Chantal Guinodie

04 70 97 83 25



Livraison partout en France et à l'étranger

51, rue de Paris - VICHY

DUPRAT S.A.

Maçonnerie - Béton Armé - Rénovation
Bâtiments industriels et particuliers

26 rue Henri Cureyras - 03300 CUSSET

Tél. 04 70 31 18 48

COMMERCIALEMENT...
 Les techniques de l'impression...

Création graphique - Mise en page
 Impression traditionnelle et numérique
 Sérigraphie - Objets publicitaires
 Signalétique...

Pour toute
 votre
 communication

Tél. 04 70 59 43 99
 Portable 06 14 9018 74
 Fax : 04 70 59 47 01

E-mail: commercialement@wanadoo.fr

18, rue des Valéttes - 03270 SAINT-YORRE

La Municipalité remercie tous les annonceurs pour leur participation
 à la réalisation de ce bulletin. Directeur de publication :
 Monsieur le Maire d'Hauterive

Conception & Réalisation : COMMERCIALEMENT ... (ST-YORRE - 04 70 59 43 99)